

**Installation ou exploitation, sur un lieu d’élevage ou d’épandage, d’un système de lavage de fruits ou de légumes**

Article 155 du *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement*

Formulaire d’activité – AM155

Renseignements

Portée du formulaire

Ce formulaire vise une nouvelle demande d’autorisation ou une modification d’autorisation touchant les activités d’installation et d’exploitation, sur un lieu d’élevage ou un lieu d’épandage, d’un système de lavage de fruits ou de légumes cultivés par un ou plusieurs exploitants soumis à une autorisation en vertu du paragraphe 10 du premier alinéa de l’article 22 de la Loi sur la qualité de l’environnement (RLRQ, chapitre Q-2), ci-après appelée la LQE.

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d’indication contraire. **Les réponses à fournir visent uniquement les activités décrites dans la portée de ce formulaire.**

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la présente demande, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements. L’indication de la section n’est pas requise si un document a moins de cinq pages et qu’il concerne uniquement le sujet de la question. Dans ce cas, indiquez « Voir tout le document ».

Notez que le [Lexique des autorisations ministérielles et des déclarations de conformité](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/lexique-am-dc.docx) contient des précisions sur certains termes utilisés dans ce formulaire.

Consignes particulières

L’article 155 du *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement*, ci-après appelé le REAFIE, vise uniquement un système de lavage de fruits ou de légumes installé sur un lieu d’élevage ou un lieu d’épandage. Pour des systèmes de lavage à l’extérieur de ces lieux, il faut utiliser le formulaire d’activité ***AM-LQE22-al-2a – Activité susceptible d’entrainer un rejet de contamination ou une modification de la qualité de l’environnement : agroalimentaire***. Le même formulaire doit être transmis si le projet inclut des activités de transformation des fruits et des légumes (séchage, extraction de jus, fabrication de concentrés, production de croustilles, fermentation, marinage, saumurage, production de confiture, de sirop, etc.).

Si le projet comprend un traitement des eaux usées, le formulaire d’activité ***AM204 – Appareil et équipement de traitement des eaux usées ou contaminées*** doit être également rempli.

Références

Loi et règlements liés au présent formulaire

Site Web du Gouvernement du Québec – [Lois et règlements du ministère](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/lois-et-reglements), plus précisément :

* *Loi sur la qualité de l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2) – ci-après appelée la LQE
* *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) – ci-après appelé le REAFIE
* *Règlement sur les exploitations agricoles* (RLRQ, chapitre Q-2, r. 26) – ci-après appelé le REA

Documents de soutien, guides et outils de référence

Site Web du ministère – [*Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement* (REAFIE)](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm), plus précisément :

* *Guide de référence du REAFIE*

Site Web du ministère – [Calcul et interprétation des objectifs environnementaux de rejet (OER) pour les contaminants du milieu aquatique](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/index.htm)

Site Web du ministère – [Formulaires de demande d’objectifs environnementaux de rejet (OER)](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/oer/formulaires.htm), plus précisément :

* Formulaire pour les eaux usées en provenance d’activités de lavage de fruits et de légumes

Site Web du ministère – [Eaux usées industrielles](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/industrielles.htm), plus précisément :

* *Lignes directrices pour l’utilisation des objectifs environnementaux de rejets relatifs aux rejets industriels dans le milieu aquatique*
* *Lignes directrices applicables à l’industrie agroalimentaire hors réseau*
* *Lignes directrices pour l’élaboration d’un programme d’autosurveillance des effluents industriels des secteurs non règlementés*
1. Type de demande

1.1 La demande vise-t-elle la modification d’une autorisation ministérielle existante (art. 29 REAFIE)?

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.

1.2 Décrivez en détail le changement qui requiert une modification de l’autorisation, son contexte et son impact sur l’autorisation à modifier, et ce, à l’égard de l’activité concernée par la présente demande (art. 29(3) REAFIE).

Cette description doit permettre de bien comprendre la demande de modification.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

Consignes pour remplir la suite du formulaire

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à ajouter une nouvelle activité** assujettie à une autorisation en vertu de l’article 22 de la LQE, vous devez remplir le présent formulaire dans son intégralité (art. 30 al. 2 (1) LQE).

Si la demande de modification d’une autorisation **vise à changer une activité autorisée**, vous devez remplir uniquement les questions concernées par la modification et fournir toute information demandée dans le formulaire qui n’a pas déjà été transmise ou qui nécessite une mise à jour (art. 30 al. 3 LQE). Toutefois, la section **Impacts sur l’environnement** est à remplir dans tous les cas de modifications.

1. Description de l’activité concernée par le formulaire
	1. Nature de l’activité

2.1.1 Indiquez le numéro du lieu d’élevage ou du lieu d’épandage attribué par le ministère (art. 17 al. 2 REAFIE).

Ce numéro de 8 caractères est attribué par le ministère. Il n’est pas requis pour les nouveaux lieux.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas (nouveau lieu) |

2.1.2 Décrivez l’activité d’installation et d’exploitation du système de lavage de fruits ou de légumes concernée par la demande (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* le contexte;
* si le système de lavage lave des fruits ou des légumes provenant d’autres personnes.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Construction et aménagement du site

2.2.1 La demande concerne-t-elle uniquement l’exploitation de l’activité dans des installations déjà autorisées par la LQE (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

Les installations comprennent notamment les bâtiments, les infrastructures, les ouvrages et les aménagements.

Pour répondre Oui, tous les aménagements et les constructions servant aux activités de la présente demande doivent être autorisés, avoir fait l’objet d’une déclaration de conformité ou être admissibles à une exemption, et ce, **sans modification et aux fins de l’activité concernée**.

|  |
| --- |
| [ ]  Oui [ ]  Non |

Si vous avez répondu Oui, passez à la section 2.3.

2.2.2 Fournissez les plans et devis des installations concernées (art. 156(1) REAFIE).

Consultez les notes explicatives de l’article 3 du *Guide de référence du REAFIE* pour plus de détails concernant les plans et devis.

Exemples d’installation concernée :

* les bâtiments, les infrastructures, les ouvrages et les aménagements à mettre en place ou à modifier aux fins de l’activité;
* les appareils et les équipements qui ont été conçus ou dimensionnés aux fins de l’activité;
* les aménagements particuliers ou zones d’intervention nécessitant la conception d’un ingénieur (ex. : aires d’entreposage étanche, bassins de prétrempage, aires de lavage).

Notez que :

* Les plans et devis doivent permettre de localiser, les uns par rapport aux autres, tous les équipements ou appareils connexes faisant partie de l’installation (ex. : bassins de prétrempage, unités de lavage avec ou sans recirculation d’eau, modules de refroidissement). Ainsi, on y retrouve l’emplacement des équipements ou appareils connexes, leurs dimensions et l’élévation de ceux-ci, la tuyauterie, l’instrumentation, la manutention et les autres caractéristiques nécessaires à la compréhension des travaux proposés (ex. : la procédure et les instruments pour effectuer les essais de contrôle).
* Pour un appareil ou équipement prêt à être utilisé, c’est-à-dire qui peut être utilisé tel que livré et vendu dans le commerce, sans qu’il soit nécessaire de l’adapter pour le faire fonctionner, il est recommandé de joindre sa fiche technique à la présente demande.

Dans le cas suivant, cochez la case « Ne s’applique pas » et justifiez :

* Lorsque les installations concernées sont toutes existantes (aucune modification apportée), mais qu’elles n’ont pas été autorisées en vertu de la LQE, **il n’est pas requis de transmettre des plans et devis**. Cependant, un document présentant les caractéristiques et attestant de la capacité des installations peut être transmis (ex. : rapport technique signé par un ingénieur). Il est recommandé de consulter la direction régionale avant de statuer que les plans et devis ne sont pas requis. Les plans et devis manquants seront demandés lors de l’analyse du projet.

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas, *justifiez* |

* 1. Description des équipements

2.3.1 Dans le tableau ci-dessous, décrivez tous les équipements et les appareils composant le système de lavage (art. 17 al. 1 (3) REAFIE).

Par exemple :

* les bassins de prétrempage;
* les unités de lavage avec ou sans recirculation d’eau;
* les unités de lavage à l’eau potable;
* les modules de refroidissement;
* les bassins de sédimentation.

Si les fiches techniques des équipements ou des appareils sont disponibles, il est recommandé de les joindre à la présente demande afin d’en faciliter l’analyse.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom de l’équipement ou de l’appareil(composante du système du lavage) | Activité ou procédé lié | Nombre d’unités | Capacité ou taux de chacune des unitésPrécisez l’unité de mesure. | Description de l’équipement ou de l’appareil(Le cas échéant, indiquez le nom du document et la section où retrouver l’information dans la fiche.) | Mesures d’atténuation (le cas échéant)(ex. : double paroi, bac de rétention, alarme, etc.) | Code d’identification sur le plan (le cas échéant) |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

* 1. Caractéristiques techniques et opérationnelles

2.4.1 Précisez les classes texturales de sol (ex. : argile, loam, sable, sol organique (terre noire)) des parcelles cultivées en fruits ou en légumes et qui sont récoltées avec leur système racinaire (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Notez que la série de sols n’est pas demandée.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas (récolte sans système racinaire) |

2.4.2 Précisez la capacité maximale journalière du système de lavage (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.4.3 Dans le tableau ci-dessous, précisez le type de fruits et de légumes lavés, la quantité maximale lavée par jour ainsi que par année et la période d’exploitation du système de lavage (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Type de fruits et/ou de légumes lavés | Quantité maximale de fruits et/ou de légumes lavés (kg/jour) | Quantité annuelle de fruits et/ou de légumes lavés (kg/an) | Période d’exploitation du système de lavage (mois – mois) |
| [ ]  Pommes de terre | *Saisissez les informations.* | *Saisissez les informations.* | *Saisissez les informations.* |
| [ ]  Betteraves | ... | ... | ... |
| [ ]  Légumes-racines (ex. : carottes, panais) | ... | ... | ... |
| [ ]  Cucurbitacées (ex. : courges, concombres) | ... | ... | ... |
| [ ]  Cultures à faible profondeur (ex. : poireaux, radis) | ... | ... | ... |
| [ ]  Cultures au-dessus du sol (ex. : poivrons, tomates, choux, légumes feuilles) | ... | ... | ... |
| [ ]  Cultures arboricoles (ex. : pommes, poires) | ... | ... | ... |
| [ ]  Autres : *précisez* | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

2.4.4 Décrivez les prétraitements faits sur les fruits et les légumes avant leur acheminement vers le système de lavage (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples :

* le système mécanique de prélavage ou l’utilisation d’un dessableur;
* l’effeuillage, l’épluchage, la coupe de racines;
* le tri et la présélection;
* la modification des pratiques de récolte pour réduire la quantité de terre sur les fruits et les légumes.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas (aucun prétraitement) |

* 1. Description du processus de lavage

2.5.1 Joignez un rapport technique signé par un ingénieur et indiquez l’emplacement des renseignements suivants (art. 156(2) REAFIE) :

Notez que les impacts de l’effluent doivent être décrits dans le formulaire d’impacts ***AM18d – Rejets d’un effluent (eau)***.

|  |
| --- |
| Nom du rapport technique : *Saisissez les informations.* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Renseignements demandés | Précisez la section où se retrouve le renseignement. |
| 2.5.1.1 | La description du processus de lavageExemples d’information à fournir :* les grandes étapes de cheminement des fruits et des légumes;
* une description du système de lavage, incluant les systèmes de traitement et leur performance, le cas échéant;
* toute optimisation du système de lavage pour réduire la consommation d’eau (ex. : ajout d’équipement de prétrempage, de rétention, de filtration ou de recirculation d’eau de lavage).
 | *Saisissez les informations.* |
| 2.5.1.2 | La description des débits et des charges d’eaux usées rejetées dans l’environnementExemples d’information à fournir :* le volume en mètre cube ou en litre;
* les informations sur le rejet :
* sa fréquence et sa durée,
* la période de l’année où il est effectué,
* s’il est en continu ou ponctuel;
* les débits d’eaux usées rejetées : minimum, moyen et maximum (m³/jour), en précisant s’il s’agit d’une estimation ou d’une mesure réelle;
* les concentrations de contaminants (matières en suspension, azote, phosphore total, demande biochimique en oxygène (5 jours), température, pH, etc.);
* toute autre information pertinente.
 | ... |
| 2.5.1.3 | La description du point de rejet à l’environnement des eaux uséesExemples d’information à fournir :* le type de rejet en milieu hydrique (ex. : dans un fossé, par infiltration dans le sol, dans un bassin d’irrigation, dans un cours d’eau);
* la localisation du point de rejet.
 | ... |
| 2.5.1.4 | La démonstration que le système proposé prend en considération le contexte de production de l’exploitant agricole ainsi que la capacité du milieu récepteurExemples d’information à fournir :* la description du milieu récepteur et des usages de l’eau;
* pour un rejet dans un milieu hydrique, la description de l’atteinte des objectifs environnementaux de rejet (OER);
* pour une infiltration des eaux usées dans le sol, la topographie, le niveau de perméabilité du sol, du terrain récepteur, du roc et des eaux souterraines du terrain récepteur;
* pour un rejet dans un bassin d’irrigation, la capacité de celui-ci et son entretien (enlèvement des boues).
 | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

2.5.2 Décrivez l’écoulement (chemin et débit) des eaux prélevées, utilisées et générées, et ce, de leur approvisionnement jusqu’à leur rejet ou leur gestion (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Cette description doit inclure, le cas échéant :

* les prélèvements d’eau nécessaire à l’opération du système de lavage;
* les traitements de l’eau brute (ozone, ultraviolet, chloration, autre);
* les ajouts de produits dans le procédé (nettoyants, désinfectant, etc.);
* la recirculation d’eau ou la récupération d’eau en tout ou en partie à d’autres fins;
* les quantités d’eau utilisée.

Pour faciliter l’analyse de la demande, il est recommandé de joindre un diagramme ou un schéma d’écoulement des eaux de l’activité ou tout autre document pouvant contribuer à cette description. Ces documents pourraient d’ailleurs être exigés dans le cadre de l’analyse de la demande.

Si le projet inclut l’installation et l’exploitation d’un système de traitement des eaux de procédé assujetties à une autorisation en vertu de la deuxième partie du paragraphe 3 du premier alinéa de l’article 22 de la LQE, le formulaire d’activité***AM204 – Appareil ou équipement destiné à traiter les eaux usées ou contaminées***doit être inclus à la présente demande.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.5.3 Décrivez la gestion des boues et de la terre récupérée à la suite du lavage des fruits et des légumes (art. 17 al. 1 (1) REAFIE).

Exemples d’information à fournir :

* la quantité annuelle estimée de terres récupérée;
* l’utilisation d’un bassin de décantation pour récupérer les matières en suspension dans l’eau;
* l’entreposage temporaire de la terre;
* la destination finale (retour au champ, autre).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Plan de valorisation des résidus végétaux

2.6.1 Joignez le plan de valorisation des résidus végétaux (art. 156(3) REAFIE).

Consultez les notes explicatives de l’article 156 du *Guide de référence du REAFIE* pour plus de détails sur ce plan de valorisation.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

* 1. Modalités et calendrier de réalisation

2.7.1 Dans le tableau ci-dessous, indiquez les dates de début et de fin, ou la durée, des différentes étapes de réalisation des travaux (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

Exemples d’étape de réalisation des travaux :

* l’installation du système de lavage;
* l’exploitation de l’activité;
* les étapes d’ouverture et de fermeture annuelles;
* si connue, la date de fin de l’exploitation de l’activité;
* s’il y a lieu, la date de restauration complète.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Étapes de réalisation  | Date de début  | Date de fin | Durée |
| *Saisissez les informations.* | *Sélectionnez la date.* | *Sélectionnez la date*. | *Précisez la durée.* |
| ... | *..*. | *..*. | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | *..*. | *..*. | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

* 1. Cessation de l’activité et remise en état des lieux

2.8.1 Décrivez les modalités et les étapes à réaliser lors de la cessation de l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

Consultez l’article 31.0.5 de la LQE pour connaitre les obligations légales applicables à la cessation de l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes (annexe II (18) REAFIE).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

2.8.2 Décrivez les modalités et les étapes de la remise en état des lieux effectuées à la cessation de l’exploitation, incluant un échéancier des travaux (art. 17 al. 1 (2) REAFIE).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| [ ]  Ne s’applique pas (pas de remise en état prévue) |

1. Localisation des activités
	1. Plan de localisation

3.1.1 En complément des informations demandées dans le formulaire général *AM16b –* *Description du projet* ou *AM27b – Description du projet modifié* concernant le plan de localisation, indiquez dans ce plan l’emplacement des éléments suivants (art. 17 al. 2 (1) et (2) REAFIE) :

* les zones d’intervention :
* le système de lavage,
* les points de rejet,
* la zone du lieu d’élevage ou d’épandage,
* toute autre information pertinente.

**Les éléments localisés sur le plan doivent correspondre à la réalité (dimensions et localisation).**

Selon le projet, plus d’un plan de localisation peut être fourni.

Les formats de fichiers acceptés sont JPEG et PDF.

|  |  |
| --- | --- |
| *Indiquez le nom du document.* | *Précisez la section.* |

1. Impacts sur l’environnement

Conformément à l’article 18 du REAFIE, il est de votre responsabilité d’informer le ministère des impacts potentiels cumulés de toutes les activités du projet.

Formulaires d’impacts

Les renseignements sur les impacts doivent être déclarés dans des formulaires distincts, appelés « formulaires d’impacts », lesquels permettent de fournir les informations obligatoires prévues à l’article 18 du REAFIE lors du dépôt d’une demande. Vous devez y décrire notamment les impacts anticipés ainsi que les mesures d’atténuation, de surveillance et de suivi pour les activités visées par la demande présentée.

Les formulaires d’impacts applicables au projet doivent être cochés dans le formulaire général ***AM16c – Identification des activités et des impacts*** ou ***AM27c – Identification des activités et des impacts du projet modifié***.

Chaque activité composant un projet peut avoir des impacts sur la qualité de l’environnement et ces impacts peuvent être distincts ou communs à d’autres activités d’un même projet. Il est donc important de considérer l’ensemble du projet avant de remplir un formulaire d’impacts et de ne remplir qu’un seul formulaire d’impacts par type d’impact.

La section qui suit identifie les principaux formulaires d’impacts à remplir pour le projet. Selon les particularités du projet et des activités qui le composent, il est possible que d’autres formulaires d’impacts que ceux listés ci-dessous soient requis.

* 1. Bruit

4.1.1 L’installation ou l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes est-elle susceptible de générer du bruit pouvant causer des nuisances (art. 18 REAFIE)?

Exemples de source de bruit à déclarer dans le formulaire d’impacts ***AM18a – Bruit*** :

* les opérations d’entreposage, de chargement et de déchargement de matières;
* les équipements (ex. : ventilateurs, convoyeurs, machineries).

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.2.

4.1.2 Fournissez le formulaire d’impacts *AM18a – Bruit* (art. 18 REAFIE).

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18a – Bruit*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Eaux de surface, eaux souterraines et sols

4.2.1 L’installation ou l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes est-elle susceptible d’avoir un impact sur les eaux de surface, les eaux souterraines et les sols (art. 18 REAFIE)?

Exemples de source de contaminant susceptible de générer les impacts à déclarer dans le formulaire d’impacts ***AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols*** :

* les risques de déversements accidentels d’hydrocarbures;
* l’érosion ou la mise à nu des sols;
* la modification du drainage des eaux de surface;
* l’entreposage de matières (résidus de végétaux, boues de lavage, etc.).

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.3.

4.2.2 Fournissez le formulaire d’impacts *AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols* (art. 18 REAFIE).

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18b – Eaux de surface, eaux souterraines et sols*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Rejets atmosphériques

4.3.1 L’installation ou l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes est-elle susceptible d’émettre des rejets dans l’atmosphère (art. 18 REAFIE)?

Exemples de source d’émissions atmosphériques à déclarer dans le formulaire d’impacts ***AM18c –*** ***Rejets atmosphériques*** :

* les activités générant des émissions de contaminant à l’atmosphère (ex. : particules, odeurs);
* la circulation de la machinerie ou la chute de matières générant des poussières.

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.4.

4.3.2 Fournissez le formulaire d’impacts *AM18c – Rejets atmosphériques* (art. 18 REAFIE).

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18c – Rejets atmosphériques*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Rejets d’un effluent (eau)

4.4.1 L’installation ou l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes génère-t-elle un rejet d’eau dans l’environnement\*, dans un système d’égout ou hors du site (art. 18 REAFIE)?

Exemples de rejet d’eau à déclarer dans le formulaire d’impacts ***AM18d – Rejets d’un effluent (eau)*** :

* le rejet d’eau de lavage;
* le rejet d’eau de procédé;
* le rejet d’eau résiduaire.

\* Par « rejet d’eau dans l’environnement », on entend tout rejet dans un milieu naturel, un système de gestion des eaux pluviales, un fossé, un cours d’eau, le sol, incluant l’infiltration et le ruissellement sur le sol.

|  |
| --- |
| [ ] Oui [ ] Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 4.5.

4.4.2 Fournissez le formulaire d’impacts *AM18d – Rejets d’un effluent (eau)* (art. 18 REAFIE).

Selon le type d’activité, il est possible que des objectifs environnementaux de rejet (OER) soient définis pour certains rejets dans l’environnement. Veillez à présenter une demande d’OER au ministère avant de déposer la demande d’autorisation ou de modification d’autorisation afin de connaitre ces OER.

Notez que les *Lignes directrices pour l’élaboration d’un programme d’autosurveillance des effluents industriels des secteurs non règlementés* peuvent aider à élaborer un programme de suivi et d’autosurveillance des effluents rejetés dans l’environnement.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18d – Rejets d’un effluent (eau)*** dans le cadre de la présente demande. |

* 1. Autres impacts environnementaux

4.5.1 L’installation ou l’exploitation d’un système de lavage de fruits ou de légumes est susceptible de générer d’autres impacts environnementaux que ceux listés précédemment. Par conséquent, vous devez remplir le formulaire d’impacts *AM18e – Autres impacts environnementaux* et le soumettre dans le cadre de la présente demande (art. 18 REAFIE).

Exemples d’autre impact à déclarer dans ce formulaire :

* les perturbations de la faune et de la flore;
* la détérioration de l’habitat d’une espèce vivante;
* le risque de propagation d’espèces envahissantes.

|  |
| --- |
| [ ]  Je confirme la soumission du formulaire d’impacts ***AM18e – Autres impacts environnementaux*** dans le cadre de la présente demande. |

1. Informations complémentaires

Selon les activités composant le projet, des informations complémentaires peuvent être nécessaires pour bien analyser la demande.

* 1. Autre information

5.1.1 Fournissez tout autre renseignement ou joignez tout autre document permettant de compléter la demande. *(Facultatif)*

Exemples :

* les fiches de données de sécurité de produits (FDS) ajoutés aux eaux de procédé;
* des photos du système et du point de rejet des eaux;
* les inventaires spécifiques à une espèce.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |